

1,2,3 Ciel
société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 500 euros
Siège social : 148 RUE DU RECUEIL - 59491 Villeneuve d'Ascq
877 917 864 RCS LILLEMETROPOLE

Procès-verbal des décisions de l'associée unique du 6 janvier 2025

Le 6 janvier 2025, à dix heures, au siège social de la société,

Madame Chantal DUBIN, associée unique de la société 1,2,3 Ciel, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 500 euros, ayant son siège social au 148 RUE DU RECUEIL, 59491 Villeneuve d'Ascq et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLEMETROPOLE sous le numéro 877 917 864, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Elle a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associée unique décide de transférer le siège social du 148 RUE DU RECUEIL 59491 Villeneuve d'Ascq au 22 Rue Mangin 59493 Villeneuve d'Ascq, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article concernant le siège social a été modifié comme suit :

<< Le siège social est fixé au : 22 Rue Mangin 59493 Villeneuve d'Ascq >>

Le reste de l'article est sans changement.

Deuxième décision

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

Madame Chantal DUBIN